



## Archives de sciences sociales des religions

156 | octobre-décembre 2011  
Bulletin Bibliographique

---

### Claus Arnold, Giacomo Losito, La censure d'Alfred Loisy (1903). Les documents des congrégations de l'Index et du Saint-Office

Rome, Libreria Editrice Vaticana, 2009, 457 p.

Michel Ostenc

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/22969>

ISSN : 1777-5825

#### Éditeur

Éditions de l'EHESS

#### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2011

Pagination : 95

ISBN : 9782713223273

ISSN : 0335-5985

#### Référence électronique

Michel Ostenc, « Claus Arnold, Giacomo Losito, La censure d'Alfred Loisy (1903). Les documents des congrégations de l'Index et du Saint-Office », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 156 | octobre-décembre 2011, document 156-7, mis en ligne le 14 février 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/22969>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

---

# Claus Arnold, Giacomo Losito, La censure d'Alfred Loisy (1903). Les documents des congrégations de l'Index et du Saint-Office

Rome, Libreria Editrice Vaticana, 2009, 457 p.

Michel Ostenc

---

## RÉFÉRENCE

Claus ARNOLD, Giacomo LOSITO, *La censure d'Alfred Loisy (1903). Les documents des congrégations de l'Index et du Saint-Office*, Rome, Libreria Editrice Vaticana, 2009, 457 p.

- 1 L'ouvrage de Claus Arnold et Giacomo Losito entend démontrer que le durcissement antimoderniste de la curie romaine fut antérieur à la période 1905-1906 avancée par Lorenzo Bedeschi dans *L'Antimodernismo in Italia. Accusatori, polemisti, fanatici* (Milan, 2000). Cette thèse se référait aux effets de grande portée de la condamnation qui touchait tous les domaines de la vie politique, sociale et religieuse italienne. En fait, les auteurs rappellent que l'opposition à Alfred Loisy remontait à l'époque de son enseignement à l'Institut Catholique de Paris qui lui avait valu l'hostilité des sulpiciens et des jésuites. Ses ennuis avec la congrégation romaine de l'Index commencèrent même dès 1893 à propos de son Introduction au *Livre de Job*, l'œuvre étant classée parmi les exégèses rationalistes de la Bible. Les amis de Loisy intervinrent en sa faveur en contactant le cardinal secrétaire d'État Rampolla, en 1901; mais la publication de l'étude d'Albert Houtin, *La Question biblique chez les catholiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, au printemps de 1902, renforça le camp des opposants, les polémiques qui s'ensuivirent marquant l'entrée du cardinal Perraud dans les débats. Le front des adversaires de Loisy s'élargit en France, allant des ecclésiastiques intransigeants à un prélat pourtant réputé pour ses tendances libérales.

- 2 En fait, le cas de Loisy n'était pas encore considéré à Rome comme un problème de doctrine, et le père dominicain Thomas Esser, secrétaire de la congrégation de l'Index, restait bienveillant à son égard lorsqu'il confia l'expertise de ses œuvres à Enrico Gismondi; mais la publication de *L'Évangile et l'Église*, qui remettait toutes les questions bibliques sur la table, déclencha de nouvelles controverses en France et Loisy reconnâtra plus tard qu'elle contribua à affaiblir sa position à Rome. En outre, les nouvelles *Études évangéliques* furent confiées à l'examen de Laurentius Janssens qui était partisan de la mise à l'Index des œuvres de Loisy. Les «consulteurs» romains disposèrent de plusieurs expertises que l'ouvrage publie en appendice. Celle de Gismondi était une réfutation des accusations de naturalisme et de rationalisme lancées contre l'explication de Loisy des origines du monothéisme israélite. Au contraire, *L'Évangile et l'Église* était dirigé contre l'exégèse rationaliste de Harnack, ce qui l'obligeait à argumenter sur le plan historique en dépassant une simple explication de la Révélation. Gismondi contredisait ainsi l'argumentation du père jésuite Louis Billot, professeur de théologie à l'Université grégorienne, qui reprochait à Loisy de refuser l'autorité de l'Évangile, de nier la divinité de Jésus, de l'Église, des dogmes et des sacrements. L'analyse du futur secrétaire de la commission biblique, David Fleming, renonçait à une étude de l'authenticité historique de la préhistoire biblique et son jugement favorable à Loisy restait fluctuant. Laurentius Janssens se plaçait par contre sur le terrain théologique pour parvenir aux mêmes conclusions que Billot. Toute indulgence à l'égard des études historiques devait disparaître lorsqu'il s'agissait du Christ, et non plus de l'Ancien Testament. Les exégèses bibliques devenaient incompatibles avec le dogme du péché originel et Loisy n'était qu'un incroyant du genre de Renan.
- 3 L'assemblée des «consulteurs» du 2 juillet 1903 se prononça pour l'interdiction des écrits de Loisy et le dossier fut transmis à Merry del Val, connu pour son hostilité au «catholicisme libéral» en Angleterre avant de devenir le secrétaire d'État du nouveau pape Pie X. La parution de l'opuscule de Loisy, *Autour d'un petit livre*, qui justifiait en octobre les positions défendues dans *L'Évangile et l'Église*, attisa les critiques et accéléra le processus au sein de la curie. Les cardinaux Richard et Perraud remirent au pape un «Syllabus» des œuvres de Loisy rédigé par Billot et par l'intransigeant ecclésiastique parisien Georges Letourneau. Pie X transmit le texte au Saint-Office en souhaitant sa prise en charge par l'Inquisition. Le père capucin Pie de Langogne joua alors un rôle décisif en reprenant l'argumentation de Billot pour réclamer la mise à l'Index des œuvres de Loisy. Constatant la détérioration de la position de l'accusé, Fleming décida de l'abandonner afin de sauver d'une condamnation l'exégèse critique tout entière. Le décret du Saint-Office, du 16 décembre 1903, mettant à l'Index cinq œuvres de Loisy, fut communiqué au cardinal Richard par Merry del Val avec l'assentiment du pape.
- 4 L'argumentation de la mise à l'Index s'appuyait sur une parfaite connaissance des œuvres de Loisy; mais l'affaire était devenue un enjeu entre les congrégations de la curie romaine dans un climat où se répandait la crainte d'une contamination du jeune clergé. Les auteurs montrent clairement que la situation politique et religieuse de l'époque constitua l'arrière-plan d'un antimodernisme dont le raidissement doctrinal devenait incompatible avec la nouvelle exégèse biblique. En opposant les hésitations du pontificat de Léon XIII à affronter la question biblique à la détermination de son successeur pour la censurer, Claus Arnold et Giacomo Losito parviennent à leurs fins. L'antimodernisme romain remonte au début du pontificat de Pie X avec l'installation de Merry del Val dans l'entourage direct du pape, sans attendre les condamnations de 1905-1906.